

**GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2024)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2024)**

A l'assemblée générale  
**GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA**  
4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen  
67000 Strasbourg

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

<i>Evaluation des titres de participation</i>	
(Se référer au paragraphe « <i>Comptes de bilan</i> » du chapitre « 2.2 Principes comptables » des notes annexes aux comptes sociaux)	
<b>Risque identifié</b>	<b>Procédures mises en œuvre</b>
<p>Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 4 106 M€, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.</p> <p>Comme indiqué au paragraphe « <i>Comptes de bilan</i> » du chapitre « 2.2. <i>Principes comptables</i> » des notes annexes aux comptes sociaux, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base d'évaluations prenant en compte la rentabilité et les perspectives de rentabilité, les capitaux propres, les perspectives de réalisation et la conjoncture économique.</p> <p>Une provision pour dépréciation est éventuellement enregistrée à hauteur de la différence entre le prix de revient des titres et leur valeur d'utilité. La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;</li> </ul> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• obtenir les prévisions de résultats des entités concernées et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;</li> <li>• vérifier la cohérence et le caractère raisonnable des hypothèses retenues avec l'environnement économique au 31 décembre 2024, et les caractéristiques techniques des portefeuilles d'assurance ;</li> <li>• comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés.</li> </ul>

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL SA par votre assemblée générale du 6 mai 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 3 mai 2017 pour le cabinet KPMG SA.

Au 31 décembre 2024, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 5<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG SA dans la 8<sup>ème</sup> année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au comité d'audit et des risques**

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 4 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG SA

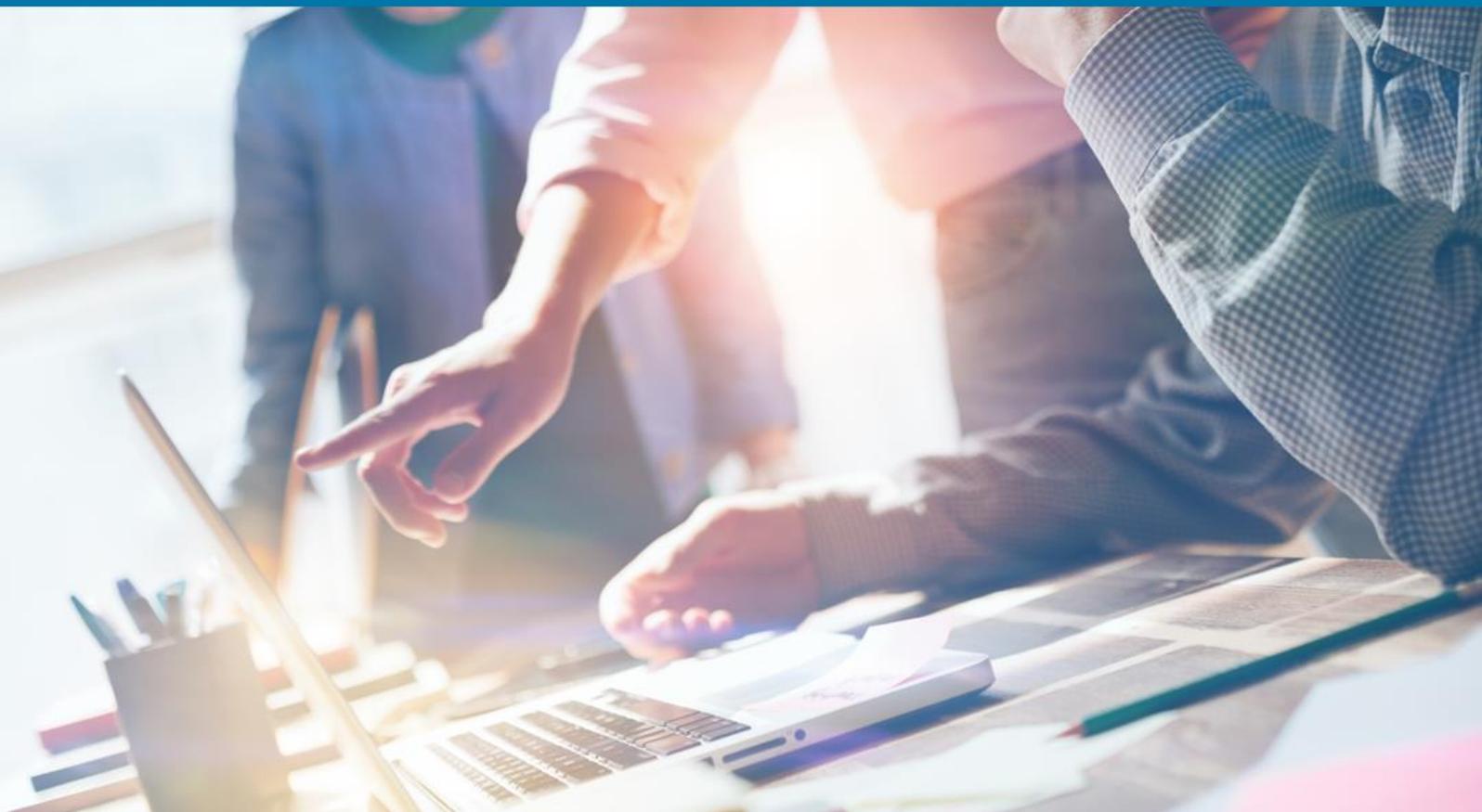
Sébastien ARNAULT

Anthony BAILLET

2024

## COMPTES ANNUELS

➤ GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL SA



## SOMMAIRE

1. ÉTATS FINANCIERS .....		3
1.1 Bilan au 31 décembre 2024 .....		3
1.2 Compte de résultat au 31 décembre 2024 .....		5
1.3 Hors bilan .....		6
2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX .....		7
2.1 Faits marquants .....		7
2.2 Principes comptables .....		8
2.3 Notes sur le bilan .....		9
2.4 Notes sur le compte de résultat .....		13
2.5 Autres informations .....		14
2.6 Événements postérieurs à la clôture .....		14
3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....		15

## 1. ÉTATS FINANCIERS

### 1.1 Bilan au 31 décembre 2024

ACTIF	<i>(en milliers d'euros)</i>			
	Montant brut 2024	Amortissements et dépréciations	Montant net 2024	Montant net 2023
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	20	-	20	20
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations	4 117 937	11 703	4 106 234	4 224 026
Autres titres immobilisés	394 417	1	394 416	189 540
Autres immobilisations financières	131	-	131	133
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>4 512 485</b>	<b>11 704</b>	<b>4 500 780</b>	<b>4 413 699</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>4 512 505</b>	<b>11 704</b>	<b>4 500 801</b>	<b>4 413 719</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Autres créances	94 222	-	94 222	48 865
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>94 222</b>	<b>-</b>	<b>94 222</b>	<b>48 865</b>
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				
Autres titres	256 448	-	256 448	178 588
<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>	<b>256 448</b>	<b>-</b>	<b>256 448</b>	<b>178 588</b>
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>301</b>	<b>-</b>	<b>301</b>	<b>314</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>350 971</b>	<b>-</b>	<b>350 971</b>	<b>227 768</b>
<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>5 890</b>	<b>-</b>	<b>5 890</b>	<b>2 896</b>
<b>PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	<b>3 559</b>	<b>-</b>	<b>3 559</b>	<b>1 376</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 872 925</b>	<b>11 704</b>	<b>4 861 220</b>	<b>4 645 759</b>

PASSIF	(en milliers d'euros)	
	2024	2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé 1 241 035 K€)	1 241 035	1 241 035
Prime de fusion	32 018	32 018
Prime d'apport	1 005 491	1 005 491
Réserves légales	124 103	124 103
Réserves diverses	1 770	1 770
Report à nouveau	99 522	-
Résultat de l'exercice	493 490	1 425 428
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 997 429</b>	<b>3 829 845</b>
<b>DETTES</b>		
Autres emprunts obligataires	1 776 488	759 629
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	871	647
Dettes fiscales et sociales	86 302	54 764
Autres dettes diverses	130	873
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 863 791</b>	<b>815 914</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 861 220</b>	<b>4 645 759</b>

**1.2 Compte de résultat au 31 décembre 2024**

	<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2024	2023
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	7 820	1 939
Impôts, taxes et versements assimilés	4	1
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	686	349
Autres charges	-	-
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 510</b>	<b>2 288</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 696	1 454
Intérêts et charges assimilées	43 268	14 556
Différences négatives de change	536	823
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>48 501</b>	<b>16 833</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	2 000	2 021
Sur opérations en capital	-	282 285
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 000</b>	<b>284 306</b>
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>- 5 063</b>	<b>1 706</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>53 948</b>	<b>305 133</b>
<b>BÉNÉFICE</b>	<b>493 490</b>	<b>1 425 428</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>547 437</b>	<b>1 730 560</b>

	<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	3 680	-
Autres produits	4	4
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 684</b>	<b>4</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	514 013	1 382 522
Intérêts sur dettes subordonnées	263	267
Autres produits et intérêts assimilés	1	1
Gains de change	328	689
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	3 297	4 402
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 111	6 560
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>542 013</b>	<b>1 394 440</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	14	50
Sur opérations en capital	1 726	336 066
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 740</b>	<b>336 116</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>547 437</b>	<b>1 730 560</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>547 437</b>	<b>1 730 560</b>

## 1.3 Hors bilan

*(en milliers d'euros)*

	2024	2023
<b>1. Engagements reçus</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Facilités de caisse à court terme accordées BECM	2 000	2 000
<b>2. Engagements donnés</b>	<b>536</b>	<b>108</b>
Autre engagement donné GIE	536	108

## 2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### 2.1 Faits marquants

#### Changements dans la gouvernance

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Isabelle Chevelard, présidente du directoire de TARGOBANK Allemagne, assure également la présidence du conseil de surveillance de GACM SA et des conseils d'administration d'ACM VIE SA, ACM VIE SAM et ACM IARD SA. Nicolas Govillot assure la présidence du directoire du GACM depuis le 15 avril 2024. Il a été nommé par le conseil de surveillance du 5 avril 2024 pour succéder à Pierre Reichert, membre et président du directoire, et dont il reprend également les mandats de dirigeant effectif au sein des principales entités d'assurance du GACM. Par ailleurs, il a été désigné président des conseils d'administration des entités du GACM en Belgique et en Allemagne.

#### Émission de dettes et versement d'un dividende exceptionnel

Dans le but de poursuivre l'optimisation de la structure de ses fonds propres et dans la continuité de l'émission inaugurale de dette subordonnée réalisée en 2021, GACM SA a émis le 30 avril 2024 un milliard d'euros d'obligations sur le marché non réglementé Euronext Growth Paris.

Il s'agit d'une émission double-tranche composée de :

- 500 millions d'euros d'obligations subordonnées Tier 2 de maturité 20,5 ans avec une option de remboursement anticipé à 10,5 ans, portant intérêt au taux fixe annuel de 5,00 % jusqu'à la date de premier reset, notées Baa1 par Moody's ;
- 500 millions d'euros d'obligations *senior unsecured* de maturité 5 ans, portant intérêt au taux fixe annuel de 3,75 %, notées A3 par Moody's.

À la suite de l'assemblée générale du GACM réunie le 27 septembre 2024, GACM SA a procédé à la distribution d'un dividende exceptionnel d'un montant de 1,0 milliard d'euros à ses actionnaires.

#### Confirmation des notations Moody's

En septembre 2024, l'agence de notation Moody's a confirmé les notes du GACM, avec perspectives stables :

- A1 pour ses deux filiales ACM VIE SA et ACM IARD SA ;
- A3 pour les dettes *senior unsecured* émises par la holding GACM SA ;
- Baa1 pour les dettes subordonnées émises par la holding GACM SA.

Cette confirmation reflète la solidité financière du GACM.

#### Acquisition de Crédit Mutuel Épargne Salariale

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a réaffirmé, dans son nouveau plan stratégique, ses fortes ambitions sur les marchés des professionnels et des entreprises, notamment en matière d'épargne collective.

Afin de proposer aux entreprises et à leurs salariés des solutions associant protection sociale, retraite et épargne leur permettant de s'adapter aux récentes évolutions législatives sur le partage de la valeur (Loi PACTE de 2019 et loi ANI de 2023), Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix d'allier l'expertise de sa filiale dédiée à l'épargne salariale, Crédit Mutuel Épargne Salariale (CMES), à celle du GACM.

Le GACM a ainsi fait l'acquisition au 31 décembre 2024 de 85 % du capital de CMES, précédemment contrôlée par le CIC. Le rapprochement entre les deux entités a été accompagné par le transfert des moyens matériels et humains (168 salariés) de CMES au GIE ACM au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### Constitution d'un écosystème de services en assurances de biens

Dans une démarche d'amélioration de l'expérience client et de maîtrise des coûts, le GACM a entrepris la constitution d'un écosystème de services en assurances de biens. En 2024, des premiers jalons ont été posés avec :

- d'une part, l'acquisition par GACM SA, en date du 12 juillet 2024, de la société Repartim SAS et de sa filiale Presta'Terre SARL, dédiées au dépannage et à la petite réparation dans le domaine de l'habitation ;
- d'autre part, le déploiement du concept innovant de Station Mobilités porté par la filiale Auto Mobilité Services SAS. Il s'agit d'un site de proximité dans lequel un assuré peut déposer son véhicule sinistré en échange d'un véhicule de remplacement le temps de l'expertise et des réparations. L'activité a démarré en septembre 2024 sur le site pilote de Mulhouse.

Une holding dénommée ADB Ecosystème Holding SAS et filiale à 100 % du GACM a par ailleurs été constituée en décembre 2024 en vue de détenir les sociétés et/ou porter les participations considérées comme d'intérêt stratégique dans le secteur des services intégrés en assurances de biens.

### Développement de l'activité en Allemagne

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce sa présence en Allemagne, premier marché international du groupe, en y développant une activité d'assurance.

La société ACM Deutschland AG, sise à Düsseldorf, a été constituée en 2023. Elle est la holding des futures sociétés d'assurance vie et non vie, ACM Deutschland Life AG et

ACM Deutschland Non Life AG, dont la procédure d'agrément par l'autorité de contrôle prudentiel allemande est en cours afin de démarrer une phase pilote au second semestre de 2025.

À fin 2024, le GACM détient 51 % du capital et des droits de vote d'ACM Deutschland AG. Targo Deutschland GmbH, dont la filiale Targobank AG sera le distributeur des contrats d'assurance des deux filiales, détient les 49 % restants.

## 2.2 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés et présentés conformément au Règlement ANC n°2014-03, dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes comptables et en présumant de la continuité de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au cours de l'exercice.

L'annexe recense les informations considérées comme significatives pour une juste appréciation des résultats, du patrimoine et de la situation financière de la Société, ainsi que des risques qu'elle assume.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

À l'inventaire, les soldes en devises sont convertis en euros, aux cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

### Comptes de bilan

Les titres de participation sont immobilisés à hauteur du prix d'acquisition.

Postérieurement à la date d'acquisition, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique.

Une provision pour dépréciation est éventuellement enregistrée à hauteur de la différence entre le prix de revient des titres et leur valeur d'utilité.

Ces dépréciations sont le résultat de révisions prudentes des perspectives de résultats futurs de ces filiales.

Les placements financiers, les valeurs mobilières de placement et les disponibilités sont évalués à leur coût historique et font l'objet d'une dépréciation en présence d'un indice de perte de valeur.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur brute et font l'objet d'une dépréciation en présence d'un risque d'irrecouvrabilité.

À l'émission, les dettes de financement sont enregistrées selon la méthode du coût amorti. Cette méthode consiste à amortir par le résultat toutes les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement. Les coûts directement attribuables à l'émission (commissions, honoraires...) font l'objet d'un étalement sur la durée de la dette.

En cas de risques de sorties d'avantages économiques sans contrepartie, des provisions pour risques et charges sont constituées.

### Compte de résultat

Les charges d'exploitation sont principalement composées des frais externes.

Les produits et charges financiers enregistrent notamment les dividendes perçus des participations et les effets de change ainsi que le résultat réalisé sur les valeurs mobilières de placement.

Les produits et charges exceptionnels sont principalement composés des résultats réalisés à l'occasion de la cession d'actifs.

## 2.3 Notes sur le bilan

### 2.3.1 État des immobilisations financières

	(en milliers d'euros)			
	Valeur brute 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 31/12/2024
ACM IARD SA	646 232	-	-	646 232
ACM VIE SA	2 549 083	-	-	2 549 083
SÉRÉNIS ASSURANCES SA	38 073	5	-	38 078
ACM BELGIUM LIFE SA (Belgique)	207 451	-	-	207 451
ACM BELGIUM SA (Belgique)	36 843	-	-	36 843
ADB ÉCOSYSTÈME HOLDING SAS	-	100	-	100
CRÉDIT MUTUEL ÉPARGNE SALARIALE SA	-	11 495	-	11 495
GACM DEUTSCHLAND (Allemagne)	340 000	-	136 000	204 000
ICM LIFE SA (Luxembourg)	20 355	-	-	20 355
ACM COURTAGE SAS	762	-	-	762
ACM SERVICES SA	7 000	-	-	7 000
AUTO MOBILITÉ SERVICES SAS	14 000	-	-	14 000
DARVA SA	-	377	-	377
EURO TVS SAS	577	-	-	577
EXPERTIZEN SAS	300	-	-	300
NÉMO HEALTH SAS	2 500	180	-	2 680
RÉPARTIM SAS	-	8 150	-	8 150
ASTREE SA (Tunisie)	9 110	-	-	9 110
DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales (Canada)	283 136	-	-	283 136
EURAFRIC INFORMATION (Maroc)	81	-	-	81
<b>Sous-total actions ordinaires</b>	<b>4 155 505</b>	<b>20 307</b>	<b>136 000</b>	<b>4 039 812</b>
DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales (Canada)	78 125	-	-	78 125
<b>Sous-total actions privilégiées</b>	<b>78 125</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>78 125</b>
<b>Total participations</b>	<b>4 233 630</b>	<b>20 307</b>	<b>136 000</b>	<b>4 117 937</b>
Autres titres immobilisés	190 612	204 001	196	394 417
Autres immobilisations financières	133	-	2	131
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>4 424 376</b>	<b>224 308</b>	<b>136 198</b>	<b>4 512 485</b>

Au cours de l'exercice, le GACM a pris le contrôle de l'intégralité du capital de la société REPARTIM SAS, à hauteur de 8 150 milliers d'euros.

Suite à la cession de 136 000 titres d'ACM DEUTSCHLAND AG à TARGO DEUTSCHLAND GMBH, la répartition du capital est de 51 % pour le GACM et 49 % pour TARGO DEUTSCHLAND GMBH.

Par ailleurs, le GACM détient 100 % des titres de la holding ADB ÉCOSYSTÈME HOLDING SAS, destinée à détenir les titres de certaines entités de droit commun de prestation de service, à partir de 2025.

De plus, le GACM a acquis 85 % des titres de CRÉDIT MUTUEL ÉPARGNE SALARIALE SA au 31 décembre 2024, pour un montant de 11 495 milliers d'euros.

Enfin, le GACM participe au dispositif de dividende sociétal mise en place au niveau de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et a à ce titre investi en 2024 un montant de 204 000 milliers d'euros dans le fonds Révolution Environnementale et Solidaire lancé par Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

## 2.3.2 État des provisions

(en milliers d'euros)

	Provisions 2023	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Provisions 2024
			utilisée	non utilisée	
Dépréciation titres de participations	9 604	4 324	-	2 225	11 703
Dépréciation autres titres immobilisés	1 072	-	-	1 072	1
<b>Total des provisions pour dépréciations</b>	<b>10 677</b>	<b>4 325</b>	<b>-</b>	<b>3 297</b>	<b>11 704</b>

Les dotations aux dépréciations sur les titres de participations de l'exercice concernent principalement la participation dans la société NÉMO HEALTH SAS pour 2 491 milliers d'euros ainsi que des dépréciations induites par le cours de change CAD/EUR des actions DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales (Canada).

La reprise de dépréciations sur les titres de participations de l'exercice concerne la participation dans la société ACM BELGIUM SA.

## 2.3.3 Tableau des échéances des créances et dettes

## État des créances

(en milliers d'euros)

	Montant brut 2024	À 1 an au plus	À plus d'1 an
État - Impôt sur les sociétés	94 220	94 220	-
TVA et autres charges fiscales	2	2	-
<b>Total</b>	<b>94 222</b>	<b>94 222</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2024, les créances relatives à l'impôt sur les sociétés concernent intégralement des positions issues de l'intégration fiscale.

## État des dettes

(en milliers d'euros)

	Montant brut 2024	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 776 488	26 488	500 000	1 250 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	871	871	-	-
État - Impôt sur les sociétés	86 302	86 302	-	-
Autres dettes diverses	130	130	-	-
<b>Total</b>	<b>1 863 791</b>	<b>113 791</b>	<b>500 000</b>	<b>1 250 000</b>

Le GACM a émis, en date du 21 octobre 2021, une dette sous forme de titres subordonnés remboursables, pour un nominal de 750 000 milliers d'euros.

Par ailleurs, le GACM a émis, en date du 30 avril 2024 une dette sous forme de titres subordonnés remboursables, pour un nominal de 500 000 milliers d'euros.

Ces deux dettes présentent à la clôture des intérêts courus de 13 902 milliers d'euros.

En date du 30 avril 2024, le GACM a également émis une dette sous forme de titres seniors, pour un montant nominal de 500 000 milliers d'euros qui présente à la clôture des intérêts courus de 12 586 milliers d'euros.

Les détails relatifs à ces dettes émises sont présentés dans la note annexe 2.3.5 Dettes subordonnées.

*2.3.4 Ventilation et variation des capitaux propres*

*(en milliers d'euros)*

	2023	Affectation du résultat 2023	Autres mouvements 2024	2024
Capital	1 241 035	-	-	1 241 035
Prime de fusion	32 018	-	-	32 018
Prime d'apport	1 005 491	-	-	1 005 491
Réserve légale	124 103	-	-	124 103
Autres réserves	1 770	-	-	1 770
Report à nouveau	-	1 099 556	- 1 000 034	99 522
Résultat de l'exercice	1 425 428	- 1 425 428	493 490	493 490
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 829 845</b>	<b>- 325 872</b>	<b>- 506 544</b>	<b>2 997 429</b>
<b>Dividendes</b>		<b>325 872</b>	<b>1 000 034</b>	

Le capital social est composé au 31 décembre 2024 de 80 066 768 actions ordinaires d'une valeur nominale de 15,50 euros. Aucune action n'est détenue par la Société elle-même, par une de ses filiales ou par une personne agissant en son nom mais pour le compte de ces sociétés.

Le GACM SA a versé un dividende ordinaire de 325 872 milliers d'euros ainsi qu'un dividende exceptionnel de 1 000 034 milliers d'euros en 2024.

*2.3.5 Dettes subordonnées*

	750m€ Tier 2 04/2042	500m€ Tier 2 10/2044	500m€ A3 04/2029
Nature	<b>Titre subordonné remboursable</b>	<b>Titre subordonné remboursable</b>	<b>Titre senior unsecured</b>
Date d'émission	21 Octobre 2021	30 Avril 2024	30 Avril 2024
ISIN	FR0014006144	FR001400PT46	FR001400PT38
Cotation	Euronext Growth Paris	Euronext Growth Paris	Euronext Growth Paris
Durée	20,5 ans	20,5 ans	5 ans
Devise	Euro	Euro	Euro
Montant	750 millions d'euros	500 millions d'euros	500 millions d'euros
Nombre de titres	7 500	5 000	5 000
Nominal	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Taux nominal	Fixe jusqu'au 21 Avril 2032 à 1,85 %	Fixe jusqu'au 30 octobre 2034 à 5,00 %	Fixe jusqu'au 30 avril 2029 à 3,75 %
	Variable à Euribor 3 mois + 2,65 % au-delà	Variable à Euribor 3 mois + 3,25 % au-delà	
Prix de remboursement	Nominal	Nominal	Nominal
Frais d'émission (à l'émission)	3 661 milliers d'euros	1 900 milliers d'euros	1 225 milliers d'euros
Prime de remboursement (à l'émission)	1 740 milliers d'euros	1 930 milliers d'euros	625 milliers d'euros
Modalités de remboursement	Remboursement au pair le 21 Avril 2042	Remboursement au pair le 30 Octobre 2044	Remboursement au pair le 30 avril 2029 Possibilité de
Possibilité de conversion	Néant	Néant	Néant

La charge d'intérêt au titre de l'année 2024 est de 43 268 milliers d'euros.

Les frais d'émission restant à amortir au 31 décembre 2024 s'élèvent à 5 890 milliers d'euros.

### *2.3.6 Les engagements hors bilan*

La Société a enregistré au poste « engagements reçus » un montant de 2 000 milliers d'euros au titre de l'autorisation de découvert bancaire.

Le poste « engagements donnés » d'un montant de 536 milliers d'euros correspond à la quote-part du GACM dans les dettes du GIE ACM dont les membres sont solidairement responsables.

## 2.4 Notes sur le compte de résultat

Le résultat de l'exercice, soit 493 490 milliers d'euros, se décompose ainsi :

	<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 684</b>	<b>4</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>- 8 510</b>	<b>- 2 288</b>
<b>Produits financiers</b>		
de participation	514 013	1 382 522
intérêts sur dettes subordonnées	263	267
autres produits et intérêts assimilés	1	1
gains de change	328	689
<b>Charges financières</b>		
intérêts et charges assimilés	- 43 268	- 14 556
pertes de change	- 536	- 823
<b>Provisions des titres de participation</b>		
reprises	3 297	4 402
dotations	- 4 696	- 1 454
<b>Cession d'éléments d'actifs</b>		
produits des cessions d'actifs	25 837	342 625
valeurs comptables des éléments cédés	-	- 282 285
autres produits exceptionnels	14	50
autres charges exceptionnelles	- 2 000	- 2 021
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>5 063</b>	<b>- 1 706</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>493 490</b>	<b>1 425 428</b>

### Les produits financiers des participations

En 2024, le GACM SA a perçu un dividende de 315 726 milliers d'euros de la part de ACM VIE SA, contre 1 219 120 milliers d'euros en 2023). ACM IARD SA a versé un dividende de 100 948 milliers d'euros au GACM en 2024 (contre 124 422 milliers d'euros en 2023). DESJARDINS Groupe d'Assurances Générales a versé au GACM un dividende de 87 739 milliers d'euros (contre 23 713 milliers d'euros en 2023).

### Charges financières

Les charges financières (43 268 milliers d'euros en 2024, contre 14 556 milliers d'euros en 2023) concernent principalement les charges d'intérêt des dettes subordonnées émises en octobre 2021 et en avril 2024 ainsi que de la dette senior émise en avril 2024.

### Dépréciations des titres de participation

Les dotations et reprises de dépréciations des titres de participations sont présentés dans la note annexe 2.3.2 État des provisions.

### Résultat exceptionnel

En 2024, le produit de cession de valeurs mobilières de placement et d'immobilisations financières se monte à 25 837 milliers d'euros. Pour rappel, le résultat exceptionnel de 2023 enregistrait notamment le résultat de cession des parts détenues dans le capital de GACM ESPAÑA (43 207 milliers d'euros) et la plus-value réalisée à l'occasion de la sortie du capital de FONCIÈRE MASSÉNA SA (10 574 milliers d'euros). Par ailleurs, comme en 2023 déjà, une charge de 2 000 milliers d'euros a été enregistrée en 2024 au titre des contributions de GACM SA au volet mécénat du dividende sociétal instauré par Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

## 2.5 Autres informations

La Société n'emploie aucun salarié et ne rémunère aucun de ses administrateurs.

Le rapport de gestion du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel est tenu à la disposition du public au siège de la Société : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg.

Les comptes du GACM sont consolidés :

- par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, actionnaire principal du GACM SA ;
- par Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui établit les comptes consolidés « bancassurance » ;

Toutes les entités citées ont leur siège social 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg.

- par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, dont le siège social de l'organe central est situé 46 rue Bastion, 75017 Paris.

Tous les comptes consolidés précités peuvent être consultés au siège de la Société.

Le GACM SA est la société mère du groupe fiscal dont les membres sont :

- ACM IARD SA ;
- ACM VIE SA ;
- ACM VIE SAM ;
- SÉRÉNIS ASSURANCES SA ;
- ACM COURTAGE SAS ;
- ACM SERVICES SA ;
- AUTO MOBILITÉ SERVICES SAS ;
- EXPERTIZEN SAS ;
- FONCIÈRE MASSÉNA SA ;
- IMMOBILIÈRE ACM SAS.

Les conventions d'intégration fiscale qui lient le GACM SA aux filiales intégrées prévoient que chaque société intégrée est tenue de comptabiliser l'impôt sur les sociétés comme si elle ne faisait pas partie du groupe d'intégration. Les conventions d'intégration fiscale stipulent que les filiales déficitaires recevront du GACM SA une somme égale à l'économie d'impôt procurée à ce dernier par la prise en compte à son niveau des déficits des filiales.

## 2.6 Évènements postérieurs à la clôture

### Révision des instruments financiers DESJARDINS

Depuis 1989, un partenariat lie le GACM et Desjardins, plus grand groupe financier intégré de nature coopérative au Canada.

Le GACM détient une participation de 10 % en actions ordinaires dans la holding d'assurance non-vie de Desjardins (DGAG). Jusqu'au 31 décembre 2024, le GACM détenait également des actions de préférence émises pour une valeur totale de 114 millions de dollars canadiens (77 millions

d'euros) ainsi qu'une dette subordonnée de 14 millions de dollars canadiens (9 millions d'euros).

Dans le cadre d'une échéance contractuelle prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2025, Desjardins a procédé au remboursement intégral de la dette subordonnée et des actions de préférence susvisées. Parallèlement, le GACM a souscrit une enveloppe de 200 millions de dollars canadiens (134 millions d'euros) de nouvelles actions de préférence.

### 3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Montants exprimés en	Capital	Capitaux propres autres que le capital
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations</b>			
<b>1. Filiales</b>			
ACM BELGIUM LIFE SA (Belgique)	milliers de €	29 426	205 405 **
ACM BELGIUM SA (Belgique)	milliers de €	7 835	16 759 **
ACM DEUTSCHLAND AG (Allemagne)	milliers de €	400 000	-30 370 **
ACM COURTAGE SAS	milliers de €	800	13 459 **
ACM IARD SA	milliers de €	201 597	2 060 703 **
ACM SERVICES SA	milliers de €	7 000	2 979 **
ACM VIE SA	milliers de €	778 371	4 311 613 **
ADB ÉCOSYSTÈME HOLDING SAS	milliers de €	100	N/D ***
AUTO MOBILITÉ SERVICES SAS	milliers de €	14 000	-3 777 **
CRÉDIT MUTUEL ÉPARGNE SALARIALE SA	milliers de €	13 524 *	15 724 *
EXPERTIZEN SAS	milliers de €	300	-42 **
ICM LIFE SA (Luxembourg)	milliers de €	14 717	19 755 **
RÉPARTIM SAS	milliers de €	9 742 *	-12 843 *
SÉRÉNIS ASSURANCES SA	milliers de €	16 422	51 625 **
<b>2. Participations</b>			
ASTREE SA (Tunisie)	milliers de TND	30 000 *	168 576 *
DARVA SA	milliers de €	6 680 *	17 147 *
DESJARDINS, Groupe d'Assurances Générales Inc. (Canada) - Actions ordinaires DESJARDINS, Groupe d'Assurances Générales Inc. (Canada) - Actions privilégiées	milliers de CAD	1 742 100 *	3 381 700 *
EURAFRIC INFORMATION SA (Maroc)	milliers de MAD	10 000 *	6 251 *
EURO TVS SAS	milliers de €	2 238 *	34 621 *
NEMO HEALTH SAS	milliers de €	67 *	-912 *
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>			
<b>1. Filiales non reprises au §A</b>			
<b>2. Participations non reprises au §A</b>			

\* chiffres 2023

\*\* chiffres 2024 provisoires (comptes annuels non arrêtés)

N/D \*\*\* états financiers du premier exercice non encore disponibles  
attention montants 2024 des petites entités non encore définitifs à fin janvier 2025

Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice (2024)	Bénéfice net ou perte du dernier exercice (2024)	Dividendes encaissés par le GACM au cours de l'exercice 2024
100,0 %	207 451	207 451	néant	néant	102 622 **	10 899 **	8 115
100,0 %	36 843	29 680	néant	néant	70 632 **	-1 254 **	-
51,0 %	204 000	204 000	néant	néant	N/D ***	-22 678 **	-
100,0 %	762	762	néant	néant	5 441 **	2 626 **	-
96,5 %	646 232	646 232	néant	néant	4 287 982 **	271 493 **	100 948
100,0 %	7 000	7 000	néant	néant	2 509 **	989 **	-
100,0 %	2 549 083	2 549 083	néant	néant	9 459 346 **	589 235 **	315 726
100,0 %	100	100	néant	néant	N/D ***	N/D ***	-
100,0 %	14 000	14 000	néant	néant	170 **	-1 860 **	-
85,0 %	11 495	11 495	néant	néant	40 860 *	6 048 *	-
100,0 %	300	300	néant	néant	1 121 **	-124 **	-
100,0 %	20 355	20 355	néant	néant	55 554 **	177 **	400
100,0 %	8 150	8 150	néant	néant	31 816 *	-4 920 *	-
99,9 %	38 078	38 078	néant	néant	150 185 **	4 113 **	-
30,0 %	30 037	30 037	néant	néant	167 870 *	22 678 *	3 421
1,0 %	377	188	néant	néant	39 497 *	832 *	-
10,0%	421 722	421 722	néant	néant	6 642 000 *	485 500 *	124 993
18,7%	116 379	113 607	néant	néant			5 961
9,0 %	878	878	néant	néant	386 115 *	1 936 *	-
2,1 %	577	577	néant	néant	26 417 *	-117 *	-
17,7 %	2 680	189	néant	néant	4 663 *	-336 *	-

Fait à Strasbourg, le 31 janvier 2025

